

l'honorable député consulte les tableaux du commerce et de la navigation, il trouvera que les importations de pays étrangers dans cette province ont diminué de \$6,000,000 ou \$7,000,000. Qui a fourni les marchandises pour ces \$7,000,000, si ce ne sont les manufacturiers des provinces maritimes, de l'Ontario et de Québec, et les fermes et les laiteries de ce pays ? Les mêmes faits existent relativement au commerce du Nouveau-Brunswick. Si les honorables députés de la gauche veulent regarder aux importations des pays étrangers, ils trouveront qu'avant la confédération, leur valeur atteignait \$10,000,000 ou \$12,000,000 dans cette province, et que durant l'année dernière, leur valeur s'est montée à un peu plus de la moitié de cette somme.

M. ANGLIN. Oui....

M. BOWELL. L'honorable député sait que le peuple du Nouveau-Brunswick consomme autant aujourd'hui qu'il le faisait avant la confédération, que la province est tout aussi prospère, et que s'il en est ainsi, les marchandises qu'elle consomme doivent être fabriquées soit chez elle, soit dans la province de l'Ontario ou les autres provinces de la confédération, qui manufacturent maintenant en grande quantité les articles qu'elles importaient auparavant des pays étrangers. Prenez le vaste domaine qui s'étend à l'ouest de l'ancien Canada. En 1878, le commerce interprovincial, comprenant les articles expédiés par le Canada au Nord-Ouest, a atteint un million et un quart, environ. La valeur des exportations, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire, des produits du Canada, expédiés dans l'ouest, se monte maintenant à près de six millions, et, durant les derniers six mois, je n'ai pas les chiffres précis devant moi, mais je me tiens en deça de la vérité, le commerce de l'ancien Canada avec le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest s'est accru dans une bien plus grande proportion que pendant l'année dernière.

Par qui les provinces maritimes ont-elles été approvisionnées de marchandises ? Qui a en même temps, approvisionné le vaste territoire du Nord-Ouest d'instruments aratoires que l'honorable député de South Brant se plaint de ne pas trouver au nombre de nos exportations et qui n'apparaissent pas dans les tableaux du commerce, si ce ne sont les provinces de l'Ontario et de Québec.

Le fait est qu'il n'y a pas une industrie tenant à l'agriculture récemment établie dans ce pays, ou mise en opération auparavant qui ne soit aujourd'hui en pleine activité, et cela est la meilleure preuve que ces industries trouvent un débouché pour leurs produits. Si ces produits n'ont pas été expédiés à l'étranger; s'ils n'ont pas été expédiés dans les provinces maritimes, ils ont été exportés au Nord-Ouest. Qu'est-ce que m'a dit, l'autre jour, à Toronto, un libraire-échangiste et un ci-devant partisan de l'honorable chef de l'opposition, résidant dans mon propre comté ? Il dit qu'après avoir voyagé dans le Nord-Ouest, l'été dernier, et passé six semaines ou deux mois dans cette contrée, il était arrivé à la conclusion, quelles que fussent ses opinions théoriques, qu'une politique protectionniste était la meilleure pour le pays. Je lui demandai qu'est-ce qui l'avait conduit à cette conclusion ? Il répondit qu'il était arrivé à cette conclusion, parce qu'en voyageant un ou deux mois dans le Nord-Ouest, et en pénétrant jusqu'à 300 ou 400 milles à l'ouest de Winnipeg, il avait trouvé que presque tout ce qui sert sur une ferme, tels qu'instruments d'agriculture, charrues et wagons, portaient la marque de quelques fabricants de l'Ontario, tandis qu'avant l'adoption du tarif actuel et l'imposition de droits additionnels, presque tous ces articles, les dix-neuf vingtièmes je pourrais dire, étaient importés de Racine, Wisconsin, de l'Ohio et de l'Illinois. Si les faits démontrent que les manufacturiers sont employés autant qu'ils peuvent l'être, qu'ils sont à peine capables d'approvisionner les marchés des anciennes provinces, qu'ils trouvent un marché dans les limites même de la Confédération, cela ne prouve pas une diminution dans

les industries de ce pays. Cela n'est pas non plus la preuve que les industries de ce pays sont entravées et paralysées par le tarif. Si ce fait est établi, la logique de mon honorable ami et son argumentation tombent d'elles-mêmes. Jusqu'à ce qu'il puisse réfuter les chiffres que je lui ai donnés, j'aurai l'occasion sans doute, avant que la Chambre s'ajourne, de présenter des données précises, et il devra admettre l'exactitude de mes appréciations sur l'augmentation du commerce.

Comment serait-il possible que tous les articles auxquels j'ai fait allusion, pussent être manufacturés en aussi grande quantité qu'ils le sont dans ce pays, et cependant qu'il y eût je ne dirai pas une souffrance du commerce, parce que l'honorable député repousserait cette idée, mais un obstacle paralysant les industries manufacturières du pays ? Si le tarif paralyse les industries au point de les ruiner, je demande comment il peut se faire que des hommes d'intelligence, des hommes qui ne doivent pas leurs existence à un acte du Parlement, mais qui se servent de leur propre volonté, de leur énergie et de leur esprit d'entreprise pour faire leurs fortunes, seraient disposés à agrandir leurs ateliers, leurs manufactures plus aujourd'hui qu'ils ne l'ont jamais fait ?

UN DÉPUTÉ. Pourquoi ne demandent-ils pas un changement ?

M. BOWELL. Ils demandent un changement, mais dans le sens d'un tarif plus élevé. Ils veulent un droit plus élevé, par exemple, sur le fer. Nous avons trouvé que pas un d'entre eux, pas même les amis personnels de mon honorable ami de la gauche, ne demandent la suppression des droits.

L'honorable député dit que les manufacturiers de sa propre ville sont ses amis personnels et politiques. Je n'en suis aucunement surpris. Je me demande qui ne serait pas un de ses amis personnels, pour celui qui connaît l'honorable député; mais je suis certain qu'il n'y a pas un honorable député de la gauche qui puisse se comparer à lui dans l'art de présenter des arguments spécieux. Personne ne peut mieux que mon honorable ami ne dire que la moitié de ce qui doit être dit, quand il s'agit de faits. On me communique un écrit sur lequel se trouve une allusion à sa ville et sur lequel il est dit que durant l'année 1881 seulement, les machines achetées et les constructions élevées pour les manufactures ne représentaient pas moins de \$250,000.

Les promoteurs de ces entreprises doivent manquer de cette somme de volonté et d'intelligence dont a parlé l'honorable député, s'ils ont dépensé \$250,000 dans la cité de Brantford, une cité contenant 9,000 habitants, dans le but d'être ruinés. En sus de ces dépenses, dans Brantford, une compagnie a établi une nouvelle industrie, une manufacture d'instruments d'agriculture et de laiterie, avec un capital d'environ \$50,000.

L'honorable député sait qu'un capitaliste anglais, qui avait fait des affaires pendant un grand nombre d'années à Yorkshire, a transporté tout son outillage dans la cité de l'honorable député, et ce à cause de la mise en opération du nouveau tarif.

Par ce que je puis apprendre, cet industriel réussit remarquablement bien. Le fait qu'il a placé quelques cent mille piastres dans cette seule industrie, et qu'il incite maintenant les autres à placer leur argent dans la fabrication d'un article qui n'a pas encore été produit en ce pays, est la meilleure preuve que l'entrave dont parle l'honorable député, n'a pas eu un très sérieux effet sur nos industries manufacturières.

M. PATERSON. Parlez du commerce d'exportation.

M. BOWELL. Tout l'argument de l'honorable député est basé sur le fait que la valeur de nos exportations de certains articles a diminué de \$1,300,000. J'ai fait remarquer immédiatement après que notre commerce interprovincial a d'un autre côté augmenté, depuis la Confédération, avec les